

A young woman with long blonde hair and black-rimmed glasses is smiling warmly at the camera. She is wearing a white ribbed top under a dark blazer. In the background, a man in a checkered shirt and a woman in a white blouse are working in a bright, modern office with large windows.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Vision stratégique du conseil d'administration	4
STDV en quelques chiffres	4
Retour sur 2025	5

1. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Nos missions	6
Nos centres	7
Nos instances de gouvernance	8
Nos équipes	10
Nos ressources financières	12
Nos adhérents	14
Les salariés suivis	15

2. ACTIVITÉ DES ÉQUIPES ET RÉALISATION DE L'OFFRE SOCLE

Le suivi individuel de l'état de santé	16
La prévention des risques professionnels	18
La prévention de la désinsertion professionnelle	20

3. DÉMARCHE QUALITÉ ET COMMUNICATION

Communication	22
Démarche qualité	23
Protection des données	23

4. LE PROJET DE SERVICE ET LES PARTENARIATS

Etat d'avancement du projet de service	24
Engagements et partenaires institutionnels	26

Lexique	27
---------------	----

VISION STRATÉGIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2025 confirme les profondes mutations auxquelles est confrontée la santé au travail. Dans un environnement marqué par des transformations rapides des organisations, des métiers et des conditions de travail, les attentes des entreprises et des salariés envers les services de prévention et de santé au travail continuent de croître. Parallèlement, la raréfaction des ressources médicales ne constitue plus une difficulté ponctuelle mais bien une donnée durable avec laquelle l'ensemble des acteurs du secteur doit désormais composer. Cette situation renforce la nécessité de développer des organisations agiles, fondées sur la complémentarité des compétences, l'innovation et la proximité avec les adhérents.

Dans ce contexte, notre service poursuit pleinement son engagement en faveur d'une prévention toujours plus opérationnelle et adaptée aux réalités du terrain. La richesse de notre implantation territoriale, l'expertise de nos équipes pluridisciplinaires ainsi que le développement de nouveaux outils et modalités d'accompagnement constituent des leviers essentiels pour répondre aux enjeux actuels et futurs.

L'obtention de la certification de niveau 1 début 2025 vient reconnaître la mobilisation collective engagée depuis plusieurs années pour structurer et faire évoluer nos pratiques. Cette étape importante s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de service, de modernisation de nos organisations et de recherche d'efficacité au bénéfice de nos entreprises adhérentes et de leurs salariés.

Au-delà de nos missions réglementaires, la santé au travail occupe aujourd'hui une place centrale dans les politiques de santé publique et de qualité de vie au travail. Plus que jamais, le développement de partenariats et d'actions coordonnées avec les acteurs du territoire apparaît indispensable pour construire des réponses adaptées aux nouveaux défis de prévention.

Parce qu'il n'existe qu'une seule santé, au croisement de la vie professionnelle et de la vie personnelle, notre ambition demeure d'accompagner durablement les entreprises et les salariés face aux évolutions du monde du travail.

Nathalie BELMONTE
Présidente du Conseil d'Administration

STDV EN QUELQUES CHIFFRES



4 262
adhérents



59
collaborateurs



290
adhésions



51 837
salariés suivis
hors intérimaires



7
centres fixes
et de proximité



294
radiations

RETOUR SUR 2025

JANVIER

- ✓ Accueil d'une nouvelle directrice, Mme Pavat

MARS

- ✓ Organisation d'une journée santé-prévention intérimaires en partenariat
- ✓ avec le FASTT
- Participation aux RST25

AVRIL

- ✓ Obtention de la certification SPEC 2217 niveau 1
- ✓ Présentation du service et de ses missions auprès de l'ANDRH Drôme Ardèche

MAI

- ✓ Démarrage des travaux du nouveau bâtiment

JUIN

- ✓ Présentation des missions d'un SPSTI à l'ECEMA
- ✓ Publication de notre 1er rapport d'activité
- ✓ Assemblée générale 2025
- ✓ Participation à la journée d'information des médecins relais Présanse

SEPTEMBRE

- ✓ Participation au forum sur la périnatalité avec la CPTS Royans-Vercors
- ✓ Participation à la journée d'étude Présanse AURA

JUILLET

- ✓ Animation d'un petit déjeuner adhérent autour de la prévention des inaptitudes

OCTOBRE

- ✓ Animation d'un afterwork sur la santé mentale du dirigeant
- ✓ Participation aux Journées Santé Travail 2025
- ✓ Signature de la convention de partenariat avec l'OPPBTP
- ✓ Lancement de la nouvelle version du logiciel métier
- ✓ Participation au webinar Présanse sur la PDP
- ✓ Participation au Safety Day ERB

NOVEMBRE

- ✓ Déploiement du projet « calendrier 1/4h sécurité » en partenariat avec la FFB, l'OPPBTP et les autres SPSTI de Drôme Ardèche
- ✓ Participation au Bus du Cœur des Femmes 2025
- ✓ Signature du CPOM et d'une charte CARSAT pour les prélèvements surfaciques

DECEMBRE

- ✓ Participation au forum Passerelle Emploi organisé par le CIDFF
- ✓ Signature des conventions de partenariat avec la CMA et le FASTT

NOS MISSIONS

NOS 4 MISSIONS



NOTRE OFFRE DE SERVICES

UNE OFFRE DE SERVICES SOCLE

Par son adhésion à Santé Travail Drôme Vercors, Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises, l'employeur accède à un ensemble de services afin de l'accompagner dans la mise en œuvre de la prévention dans son entreprise et assurer le suivi de la santé des salariés.

En 2022, trois axes ont été définis pour cadrer l'offre de services socle des services de prévention et de santé au travail, harmonisée au niveau national :



PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Du repérage des risques et leur évaluation à la mise en place d'interventions en milieu de travail, le chef d'entreprise et ses équipes sont accompagnés dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la prévention dans l'entreprise.



ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Le suivi de la santé de chaque salarié est assuré tout au long de son parcours professionnel par un médecin du travail et les professionnels de santé de son équipe. Différents rendez-vous existent, de l'embauche à la fin de carrière.



PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

À tout moment dans la vie, un problème de santé ou un accident peuvent survenir et remettre en question le maintien au poste de travail et en emploi. Les SPSTI mettent en œuvre des cellules dédiées à la prévention de la désinsertion professionnelle.

DES OFFRES COMPLÉMENTAIRES ET SPÉCIFIQUES

La loi du 2 août 2021 a prévu deux offres de services en complément de l'offre socle. Si dans un premier temps STDV a fait le choix de ne pas développer d'offre complémentaire et de continuer à proposer l'ensemble de ses services au sein de l'offre socle, le service propose depuis 2024 une offre spécifique à destination des indépendants et travailleurs non-salariés qui souhaitent pouvoir bénéficier de l'ensemble des services de STDV.

CENTRES FIXES

ROMANS-SUR-ISÈRE
10 Rue de Gillière - B.P. 131
ZA des Allobroges
26104 Romans-sur-Isère Cedex

CREST
50 Quai Pied Gai
26400 Crest

SAINT-VALLIER
9 Rue Antoine Lavoisier
26240 Saint-Vallier

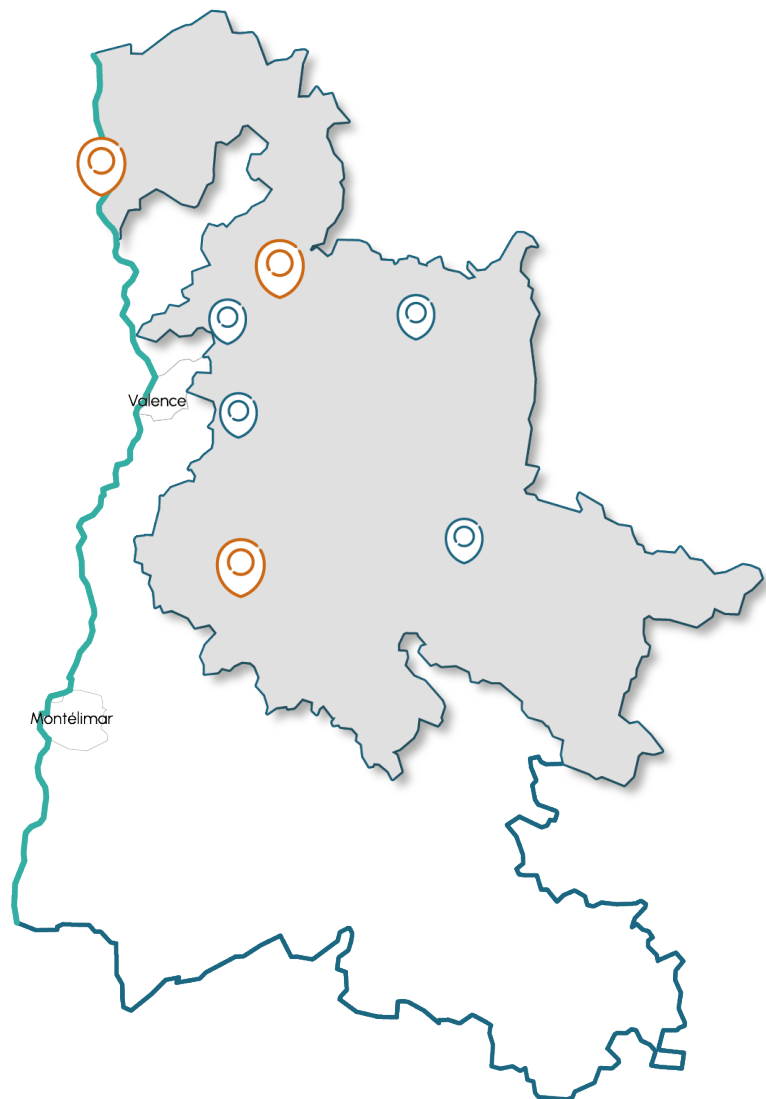
CENTRES DE PROXIMITÉ

CHABEUIL
22 Rue Victor Roux
ZA Les Gouvernaux
26120 Chabeuil

DIE
90 Chemin des Oliviers
ZA des Cocauses
26150 Die

ROVALTAIN
3 Rue Olivier de Serres
26300 Chateauneuf-sur-Isère

SAINT-JEAN-EN-ROYANS
42 Rue Hector Alleobert
26190 Saint-Jean-en-Royans



L'EXTENSION DU SIÈGE SOCIAL ET DU CENTRE MÉDICAL DE ROMANS

Depuis 2023, Santé Travail Drôme Vercors s'est engagé dans un projet ambitieux d'extension de son site de Romans-sur-Isère, afin de répondre aux évolutions de son territoire et d'accompagner la croissance de ses activités. Ce projet structurant vise à améliorer durablement les conditions d'accueil, de travail et de prise en charge des salariés et des entreprises adhérentes.

Les travaux, débutés en mai 2025, ont d'abord consisté en la démolition partielle de l'aile sud du bâtiment existant, préalable nécessaire à la réalisation de l'extension. Les phases de terrassement et de fondations se sont ensuite enchaînées, avant la mise en œuvre d'une structure en bois. Ce choix constructif a permis une élévation rapide des murs du rez-de-chaussée et du premier étage, achevée début 2026.

Malgré quelques aléas de chantier ayant ponctuellement ralenti l'avancement, le projet suit aujourd'hui son cours. La réception de la première phase des travaux est envisagée pour fin septembre 2026. Une seconde phase se poursuivra jusqu'au début de l'année 2027. Elle consistera, cette fois, à apporter quelques aménagements dans les bâtiments existants.

À terme, cette extension offrira des espaces modernisés et repensés : amélioration de la confidentialité des visites médicales, création d'espaces dédiés à la prévention, accueil de partenaires extérieurs. Autant d'évolutions qui permettront à Santé Travail Drôme Vercors de renforcer la qualité de ses services et son accompagnement des entreprises et de leurs salariés sur le territoire.

LES INSTANCES DU SERVICE

La gouvernance de l'association est assurée par un Conseil d'Administration paritaire employeurs-salariés ainsi que par une Commission de Contrôle. Dans le cadre du renouvellement des mandats, leurs membres, présentés ci-après, ont été renouvelés en date du 21/04/2026.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION est chargé de définir l'orientation stratégique de l'association, de l'approbation du budget et des comptes annuels ainsi que de la gestion des fonds. Il est paritaire et est donc composé de **10 représentants des employeurs** et **10 représentants des salariés**, issus et désignés par les organisations représentatives au niveau national et interprofessionnels, parmi les entreprises adhérentes.



REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS

Mme Christelle ROSENBLATT
MEDEF
M. Samuel CESAR
MEDEF
M. Jean-Philippe GONNIN
MEDEF
M. Nicolas RICAUD
MEDEF
M. Régis REIG
MEDEF
M Christophe CAMUS
CPME
M. Charles MAHIEU
CPME
M. Pascal DIDIER
U2P

1 poste représentant patronal est actuellement vacant



REPRÉSENTANTS SALARIÉS

Mme Virginie LAURENSON
CFE/CGC
Mme Isabelle PREVOST
CFTC
Mme Sandrine FROPO
FO
M. Jean-Baptiste ALMEIDA
FO

4 postes représentants salariés sont actuellement vacants



LE BUREAU

Mme Nathalie BELMONTE
Présidente - CPME
M. Christophe MICOLET
Vice-président - CFE/CGC
M. Marc BENISTAND
Trésorier - CFDT

Comme le prévoit les statuts, le Président est élu par les représentants des employeurs alors que le Vice Président et le Trésorier sont élus parmi les représentants des salariés au Conseil d'Administration.

LA COMMISSION DE CONTRÔLE, également paritaire, donne son avis sur les décisions du CA. Elle est composée pour deux tiers de représentants salariés et pour un tiers de représentants employeurs.



REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS

Mme Nathalie BELMONTE
CPME
M. Samuel CESAR
MEDEF
Mme Christelle ROSENBLATT
MEDEF
M. Régis REIG
MEDEF



REPRÉSENTANTS SALARIÉS

M. Marc BENISTAND
CFDT
Mme Sandrine FROPO
FO
M. Jean-Baptiste ALMEIDA
FO
M. Christophe MICOLET
CFE/CGC
Mme Isabelle PREVOST
CFTC

5 postes représentants salariés sont actuellement vacants



LE BUREAU

Mme Virginie LAURENSON
Présidente - CFE/CGC

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE a lieu chaque année au mois de juin. L'ensemble des adhérents est invité à prendre part à la vie de l'association en prenant connaissance du rapport moral et financier du service, approuver les comptes de l'exercice clos et le budget prévisionnel, délibérer sur les questions à l'ordre du jour, ratifier les montants des droits d'admission et de cotisation...

Les Procès-verbaux des AG sont accessibles à tous les adhérents via l'espace documentaire du site internet.

LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE, à la différence des 3 autres instances, est composée de salariés STDV qui ont été désignés le 16 juin 2023 pour un mandat de 3 ans.



SA COMPOSITION

Dr Marie FOUILLY, Médecin du Travail
Présidente CMT
Nadia PAVAT, Directrice, représentant STDV
Mathieu BREYSSE, RRH, représentant STDV
Dr Eric GUGLIELMINO, Médecin du Travail
Laurie DELPORTE, IDEST
Claudine SERVANT, IDEST suppléante
Jade RIDARD, Préventrice
Cécile COMBE, Préventrice suppléante
Mélody JACOB, Psychologue du travail
Laëtitia DUBUIS, CPRP
Benoit CROISÉ, CPRP suppléant
Sophie DUGUET, Assistante Médicale
Marlène PEPIN, Assistante Médicale suppléante



SES MISSIONS

- **Piloter le projet de service** pluriannuel définissant les priorités d'actions.
- **Fixer les moyens du service**, les orientations prioritaires de prévention du service et leur mise en place progressive.
- **Est consultée sur :**
 - la mise en œuvre des compétences pluridisciplinaires ;
 - l'équipement du service ;
 - l'organisation des actions en milieu de travail, des examens médicaux et des entretiens infirmiers ;
 - l'organisation d'enquêtes et de campagnes ainsi que les modalités de participation à la veille sanitaire.

A partir d'avril 2025, au vu du nombre important de sujets à traiter, la CMT a fait le choix d'établir une date de réunion par mois contre seulement 5 par an auparavant.

Quelques sujets traités en 2025 en Commission Médico-Technique :

- Mise à jour du règlement intérieur de l'instance
- Point sur le contenu et la signature des CPOM
- Présentation et validation de différents supports de communication à destination des adhérents et de leurs salariés (Courrier et affiche PDP à destination des médecins traitants, Calendrier FFB x SPSTI, Fiches DUERP pour l'atelier de sensibilisation, Limiter l'entrée des produits chimiques les plus dangereux, Choisir son produit d'hygiène cutanée, RPS, Plan de Prévention...)
- Point sur les outils métiers et notamment PULSE avec le maintien d'un COPIL
- Point sur le recueil de la satisfaction adhérent
- Présentation des événements jalonnant l'année 2025 : Rencontres Santé Travail 2025, Rencontres adhérents, Bus du Coeur des Femmes
- Point sur les protocoles de délégation pour les visites de reprise et de pré-reprise
- Point sur les différentes conventions de partenariat signées (OPPBTP, CMA, FASTT)
- Point sur les différentes procédures, la certification qualité SPEC 2217 et les indicateurs en vue de la préparation du niveau 2
- Point sur les évolutions réglementaires
- Point sur le traitement des Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- Point sur l'Indice de Risque de Désinsertion Professionnelle (IRDP)
- Suivi de l'avancement des différents projets de service

NOS ÉQUIPES

DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES POUR ACCOMPAGNER EMPLOYEURS ET SALARIÉS

Au sein d'équipes en santé au travail, coordonnées et animées par le médecin du travail, des professionnels œuvrent au quotidien pour accompagner les salariés et conseiller les employeurs sur le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs, la prévention des risques professionnels et le maintien en emploi.



4,3 MÉDECINS DU TRAVAIL

Le médecin est le pivot de l'équipe pluridisciplinaire en santé travail et en coordonne les actions. Il est le conseiller des employeurs et des salariés. Il participe à des actions de prévention en entreprise, assure le suivi médical individuel et met en œuvre des actions pour le maintien en emploi.



4 COLLABORATEURS MÉDECIN / PAE

Le collaborateur médecin ou PAE exerce les mêmes missions de suivi individuel et d'action de prévention, sous l'autorité d'un médecin du travail tuteur et s'engage à suivre une formation de 4 ans en vue d'obtenir la qualification en médecine du travail.



10,8 INFIRMIERS EN SANTÉ AU TRAVAIL

L'IDEST a un rôle pluriel en contribuant au suivi individuel des salariés en assurant des visites d'information et prévention et des visites de reprise maternité et en participant à des actions de prévention.



10,2 ASSISTANTS MÉDICAUX

L'assistant épaulé le médecin et l'infirmier santé travail dans la gestion des plannings de visite et la réalisation d'examen complémentaires. Il est l'interlocuteur privilégié des entreprises adhérentes.



5 CPRP

Le CPRP contribue au repérage des risques professionnels dans l'entreprise par la réalisation des fiches d'entreprise. Il est également amené à réaliser des études de poste dans le cadre de procédures réglementaires.



8 PRÉVENTEURS

Le préventeur assure des missions de diagnostic, de conseil et d'appui ainsi que des actions de prévention en milieu de travail à la demande et sous la responsabilité du médecin du travail.



2 PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

Le psychologue assure des missions autour de deux axes principaux : l'accompagnement individuel et les actions en milieu de travail dans le cadre notamment de la prévention des risques psychosociaux.

DANS NOS ÉQUIPES, DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Des professionnels mettent en œuvre leurs compétences spécifiques au service des équipes pluridisciplinaires : assistante sociale, référent risques chimiques, ergonomiste, toxicologue...

Le pôle support vient en appui sur la gestion globale du service, son organisation, la gestion de ses ressources matérielles, financières et humaines. Il est composé de 8 ETP : direction, ressources humaines, comptabilité, relation aux adhérents, services généraux, informatique, qualité et communication.



52,3
équivalent temps plein
au 31 décembre 2025

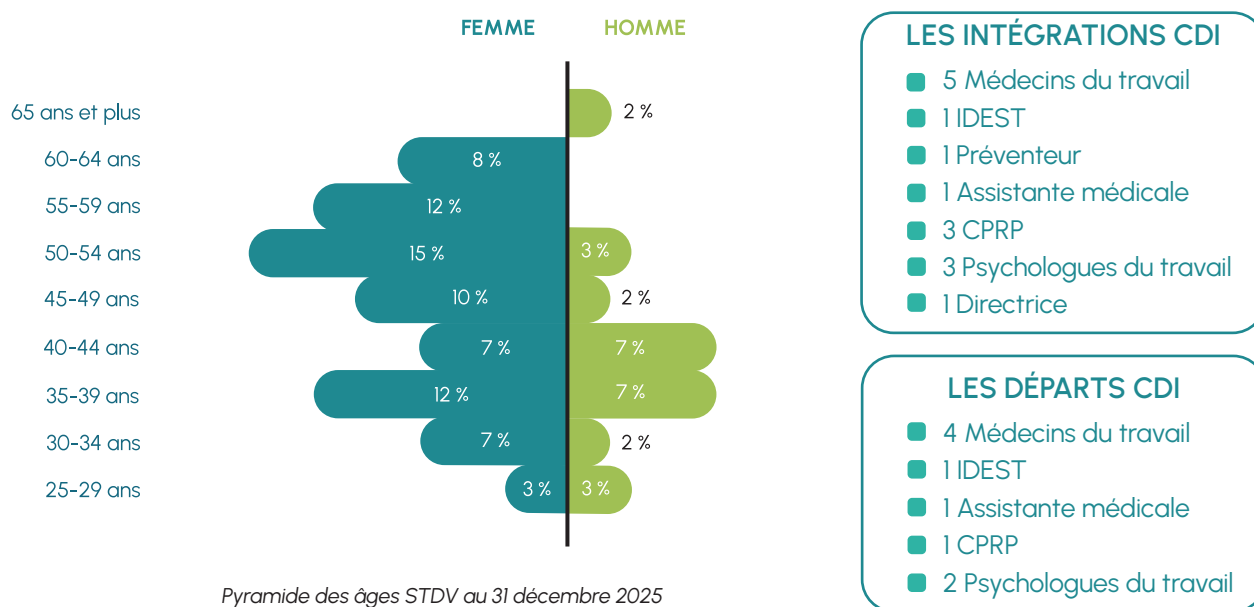


45,9 ans
âge moyen des
collaborateurs

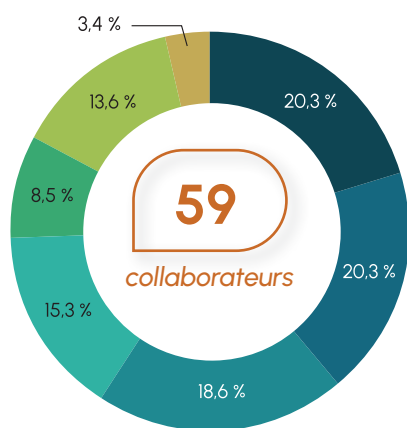


20,3 %
taux de turnover
(soit 9,1 points de plus qu'en 2024)

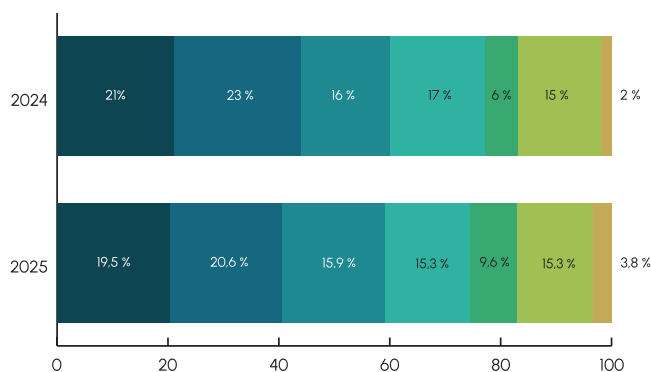
Le taux de turn-over atteint 20,3 % en 2025, du fait des départs ce qui a pu générer une certaine instabilité. Toutefois, ces mouvements ont été compensés par des recrutements, impactant mécaniquement cet indicateur.



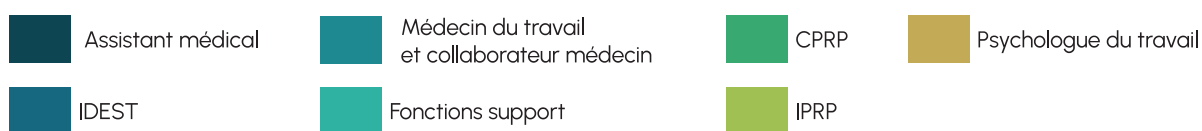
Pyramide des âges STDV au 31 décembre 2025



Répartition des effectifs STDV à décembre 2025 en fonction des postes occupés



Comparatif de la répartition des ETP entre 2024 et 2025 en fonction des postes occupés



RESSOURCES FINANCIÈRES



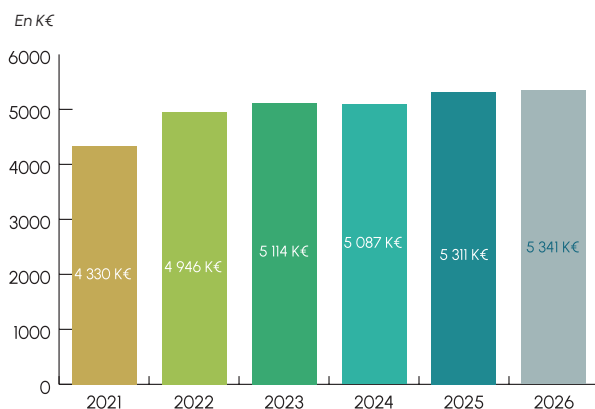
5 311 196 €
de chiffre d'affaires



793 371 €
de charges de fonctionnement
soit 15,23 % du CA

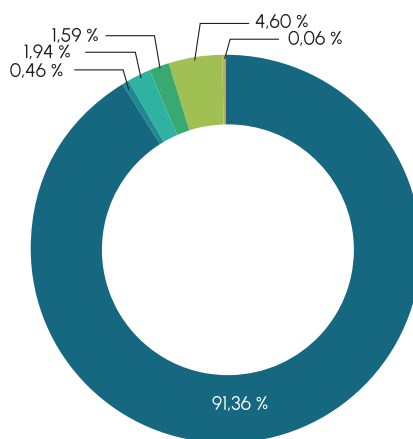


138 589 €
de résultat après un
IS de 37 538 €



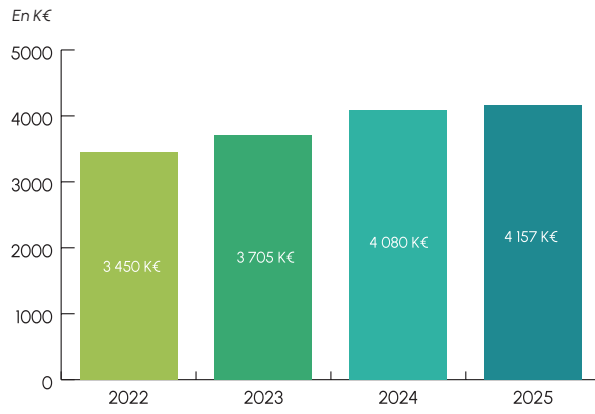
Evolution du chiffre d'affaires entre 2021 et 2025 et projection de CA pour 2026

Le chiffre d'affaires s'établit à 5 311 K€ soit une augmentation de 224 K€ (+ 4,4%) par rapport à 2024. Cette hausse s'explique notamment par le fait que STDV ait procédé à une augmentation de 5 % de sa cotisation per capita.



Répartition du chiffre d'affaires en 2025





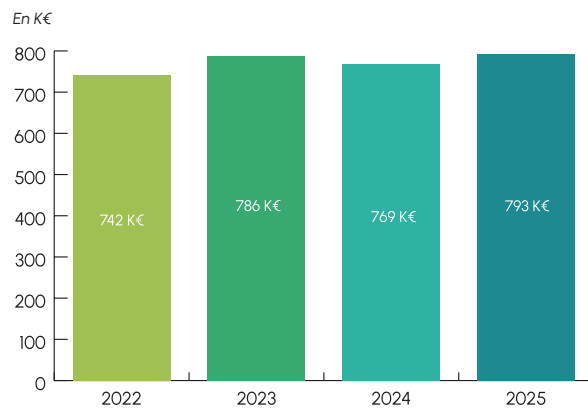
Evolution des charges de personnel entre 2022 et 2025

78 %

part du CA que représente les charges de personnel (-2 points par rapport à 2024)

L'augmentation de la masse salariale est principalement liée à :

- Des créations de postes (CPRP, Psychologue du travail)
- L'augmentation générale des salaires
- L'embauche de CDD de remplacement (Assistants administrative et médicale, IDEST)
- L'embauche de médecins en CDD



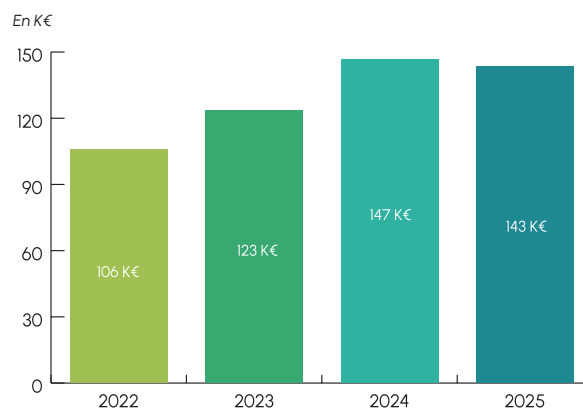
Evolution des charges de fonctionnement entre 2022 et 2025

77 K€

d'augmentation de la masse salariale en 2025

La hausse globale des charges de fonctionnement est notamment due à l'augmentation :

- Du coût des assurances
- Des frais de déplacement notamment lié aux vacances de médecins remplaçants
- Des honoraires des cabinets de recrutement pour la ressource médicale



Evolution des impôts et taxes entre 2022 et 2025

NOS ADHÉRENTS



4 262
adhérents dont 4 du
secteur public



290
nouveaux
adhérents

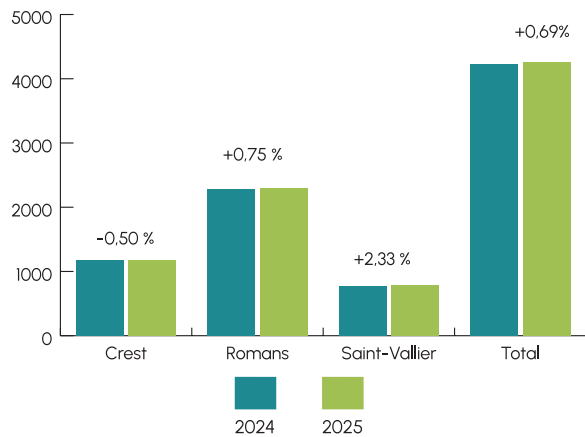


294
radiations

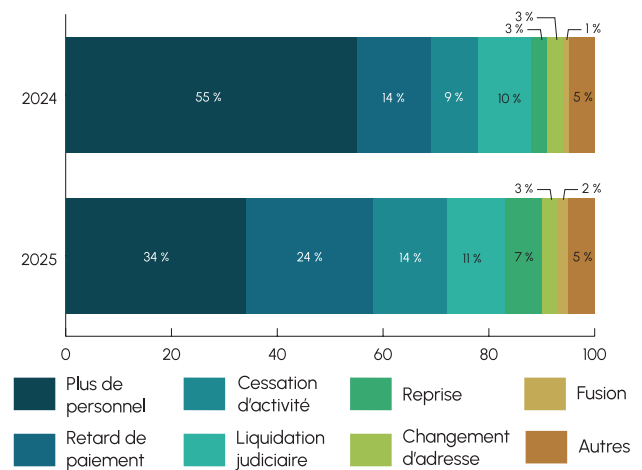
Entre 2024 et 2025, STDV enregistre une légère hausse du nombre d'entreprises adhérentes. 820 salariés ont été concernés par les adhésions. À l'inverse 1 916 salariés ont été concernés par les radiations de leurs entreprises. Au 31 décembre 2025, en moyenne, une cellule pluridisciplinaire suivait **473 entreprises** et **5 760 salariés** soit respectivement + 23% et + 50% de plus qu'en 2024.

La répartition des adhérents selon leur taille évolue peu entre 2024 et 2025 avec un tendance profitable aux entreprises de plus de 10 salariés qui sont les seules à progresser.

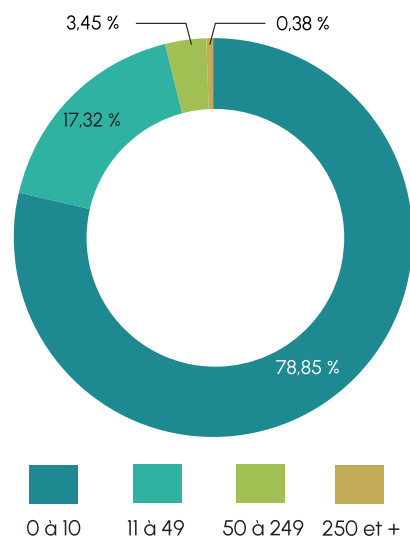
Les 4 secteurs d'activité majeurs sont les mêmes qu'en 2024 : le commerce, le BTP, les services, études et conseils ainsi que l'industrie. Ils représentent à eux seuls près de 2 728 entreprises du territoire.



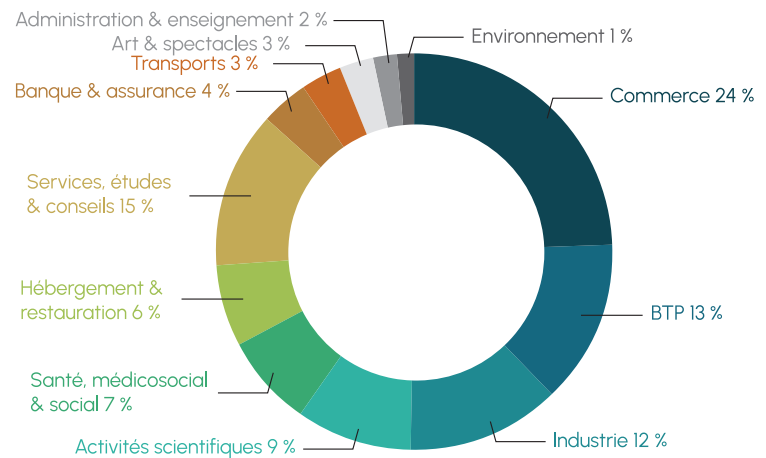
Evolution du nombre d'adhérents en fonction des centres entre 2024 et 2025



Evolution de la répartition des radiations en fonction du motif entre 2024 et 2025



Répartition des adhérents selon la taille de l'entreprise en 2025



Répartition des adhérents en fonction des secteurs d'activité en 2025

LES SALARIÉS SUIVIS



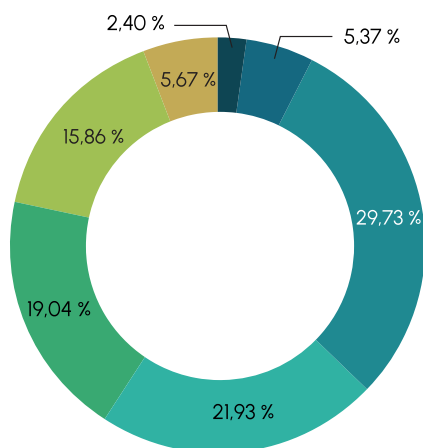
42 894
salariés déclarés au
28/02/2025
hors intérimaires



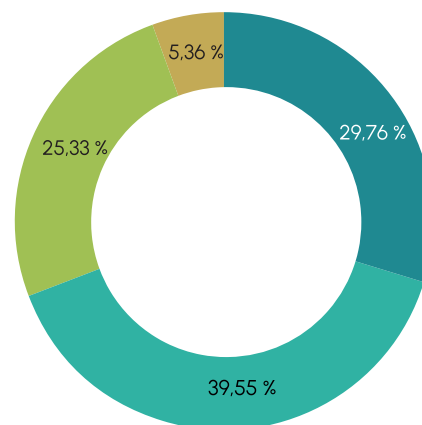
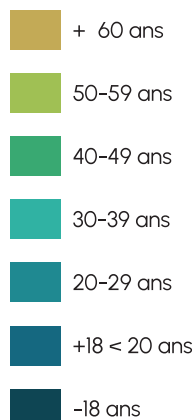
51 424
salariés suivis (facturés au
cours de l'année 2025)



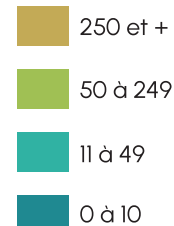
52,5 % d'hommes
47,5 % de femmes



Répartition des salariés suivis en fonction de leur tranche d'âge en 2025



Répartition des salariés suivis selon la taille de l'entreprise en 2025



2 461
apprentis
dont 579 salariés de moins de 18
ans soit 55 % de plus qu'en 2024

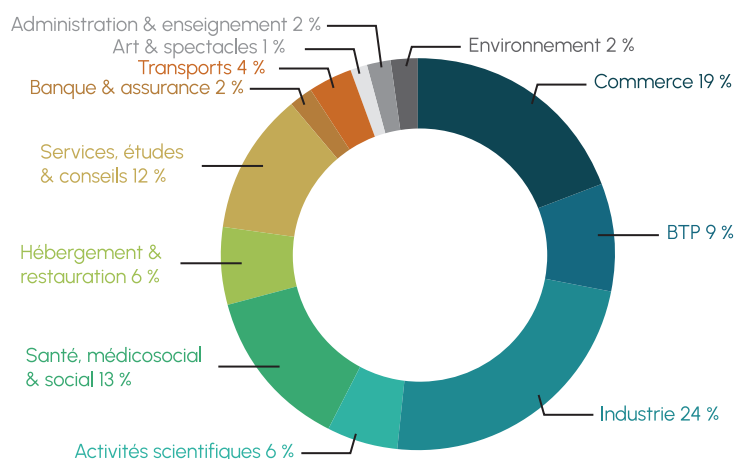


1 325
salariés DATR



859
intérimaires et
intermittents

Comme les années précédentes, plus de 31 000 salariés suivis par STDV travaillent au sein de TPE et PME de moins de 50 salariés. Trois secteurs d'activité regroupent plus de 55 % des effectifs suivis : **l'industrie**, le **commerce** et le secteur de la **santé, médicosocial et social**.



Répartition des salariés suivis en fonction du secteur d'activité en 2025

LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ



20 193
visites réalisées



+ 40,7 %
de doubles visites
(Visite de reprise + EMA ou VIP)

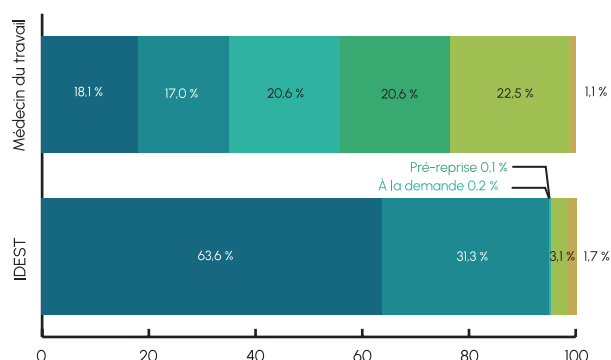


7,50 %
d'absence



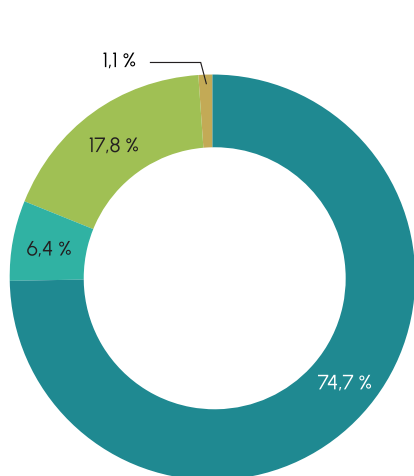
Embauche Périodique A la demande Pré-reprise Reprise Autre

Evolution de la répartition du nombre de visite effectuées en fonction de la typologie de visite en 2024 et 2025



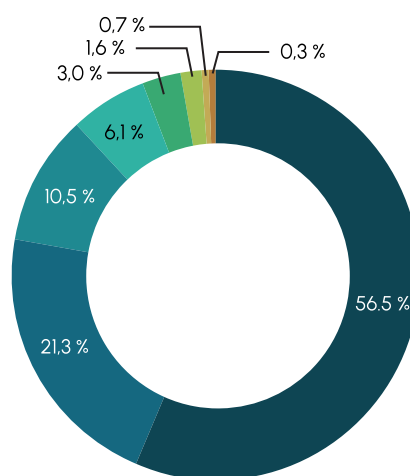
Répartition du nombre de visites effectuées par les médecins et les IDEST en fonction de la typologie de visite en 2025

On observe peu de changements dans la répartition des typologies de visites effectuées entre 2024 et 2025. Néanmoins, on notera l'apparition de délégations supplémentaires. En effet, dans un contexte de manque de ressources médicales, les IDEST ont débuté, fin d'année 2025, la réalisation de visites de reprise, de pré-reprise et de visite à la demande sous délégation du médecin du travail.



SIG SIR2
SIA SIR1

Répartition des salariés par type de suivi individuel en 2025



Romans-sur-Isère Chabeuil
Saint-Vallier Die
Crest Saint-Jean-en-Royans
Rovaltain Autres

Répartition des visites médicales effectuées par centre en 2025



5 967

orientations
dont 355 vers le Médecin du travail



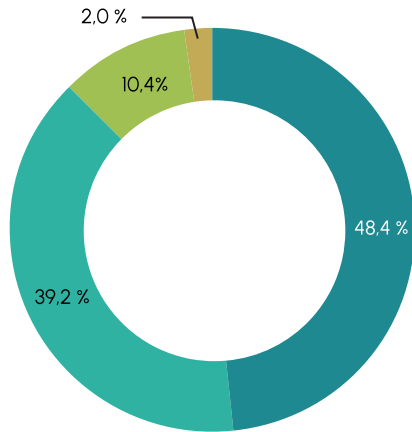
76

autres visites : mi-carrière, fin
de carrière ou post exposition

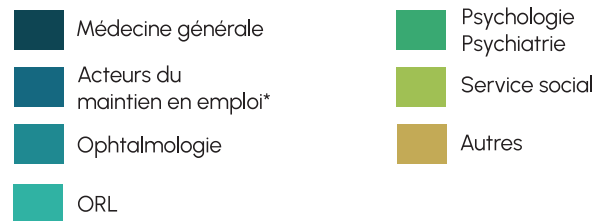
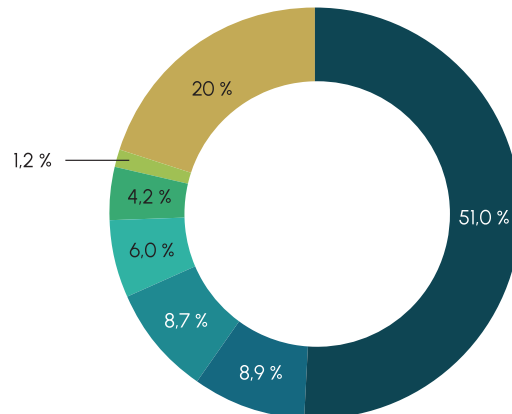


738

visites intérimaires

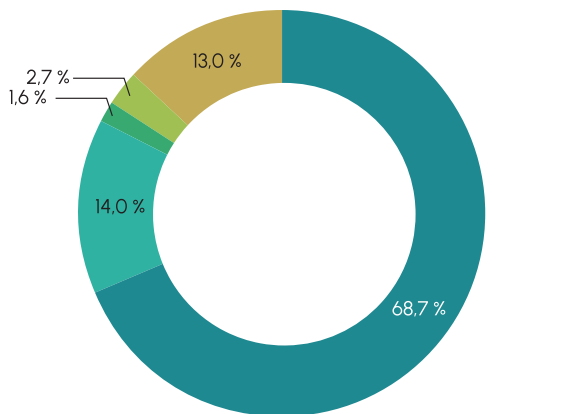


Répartition des examens complémentaires réalisés par typologie en 2025



Répartition des orientations en 2025 (hors Médecin du travail)

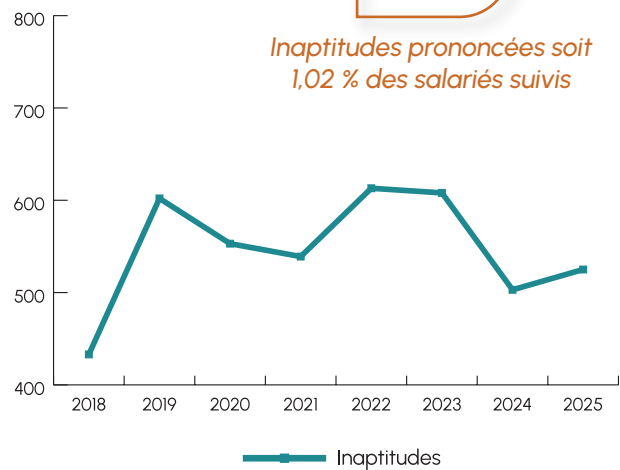
Les examens complémentaires les plus réalisés sont les tests de la vision, de l'ouïe et urinaires. Par ailleurs, on observe une évolution de la répartition des orientations entre 2024 et 2025. En effet, le pourcentage d'orientation vers les médecins généralistes a bondit de 5 points passant de 46 % à 51 %. Dans le même temps, on note une augmentation des orientations vers les acteurs du maintien en emploi ainsi qu'une baisse vers les ophtalmologues et les professionnels de la santé mentale.



Répartition des conclusions de visite en 2025

525

Inaptitudes prononcées soit
1,02 % des salariés suivis



Evolution du nombre d'inaptitudes prononcées par les Médecins du travail STDV entre 2018 et 2025

* OETH, Cap Emploi, CME SPSTI, Cellule PDP de la CPAM, MDPH

** Incapacité temporaire pour le salarié d'exercer son poste de travail. Il est orienté en médecine de soin.

*** Visites confidentielles et visite de pré-reprise notamment

Données Pulse au 31/12/2025

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

ATELIERS ET SENSIBILISATIONS



+ 84%
de sensibilisations
supplémentaires

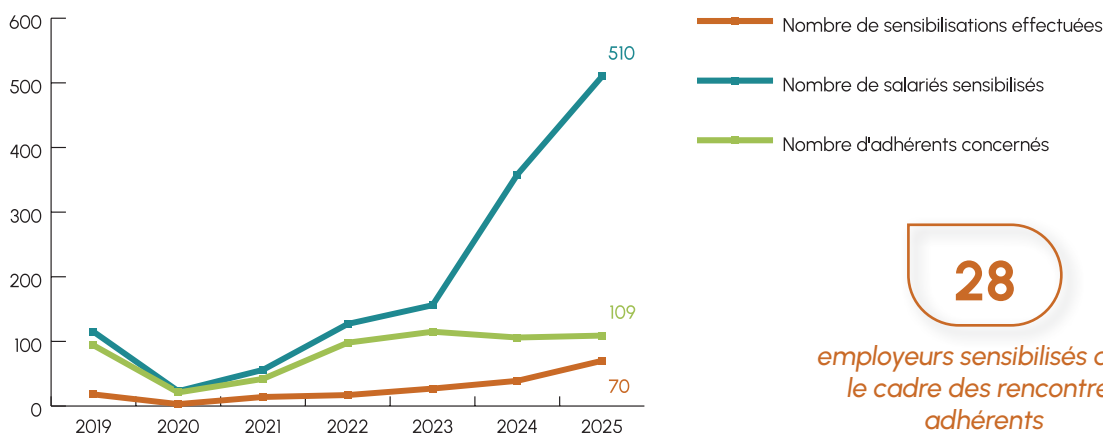


159
saisonniers
sensibilisés



+ 42 %
de salariés sensibilisés
supplémentaires

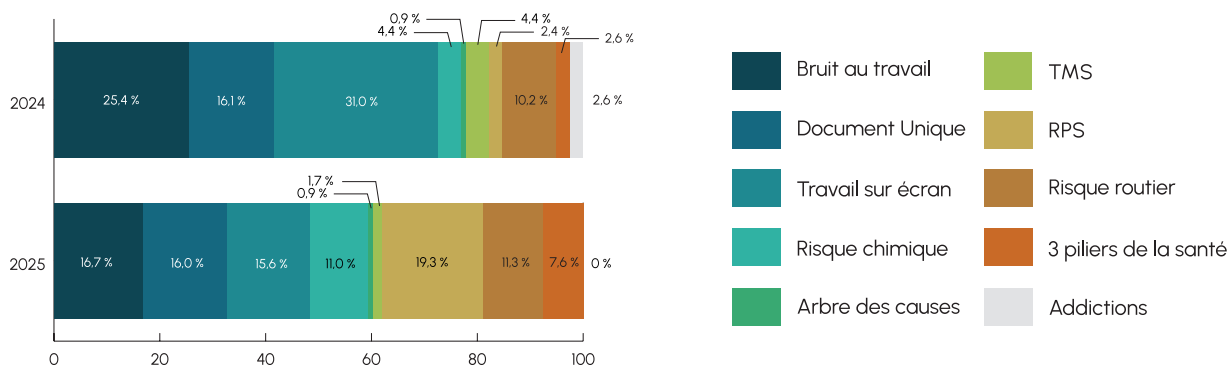
L'augmentation des effectifs du pôle prévention (un préventeur, un CPRP et une psychologue) a participé à l'accroissement significatif du nombre de sensibilisations effectuées ainsi que le nombre de salariés sensibilisés. En 2025, les thématiques abordées sont très hétéroclites avec néanmoins une augmentation importante des salariés sensibilisés aux RPS ainsi qu'aux 3 piliers de la santé par rapport à 2024.



Evolution des animations collectives entre 2019 et 2025

28

employeurs sensibilisés dans
le cadre des rencontres
adhérents



Répartition du nombre de salariés sensibilisés par atelier de prévention suivi entre 2024 et 2025

ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL, FE ET DUERP



591

actions en milieu de travail
pour 513 adhérents bénéficiaires



411

transmissions de DUERP
dont 62 en 2025

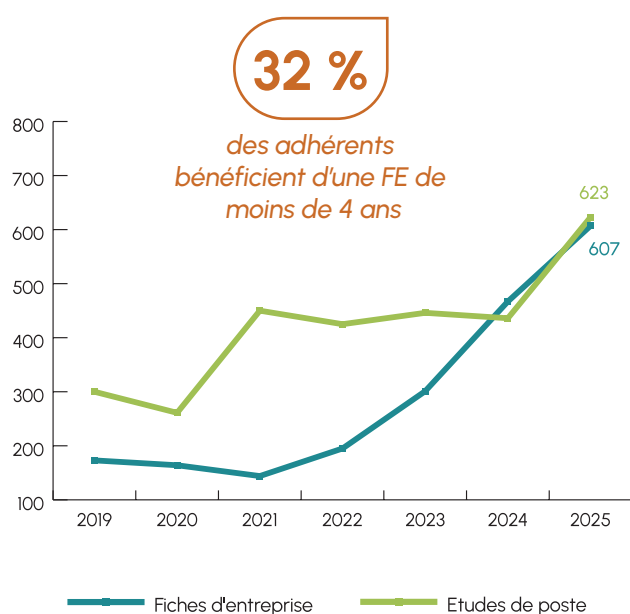


299

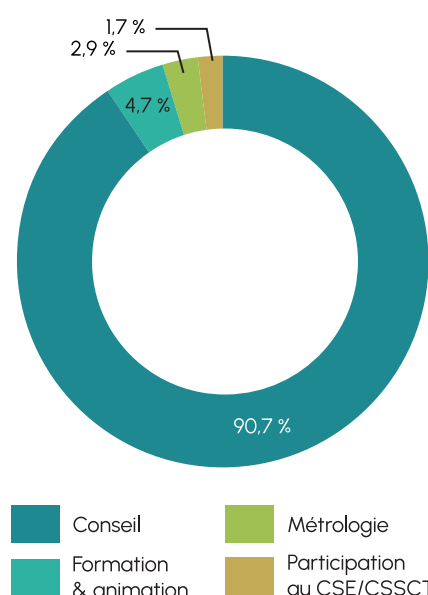
créations de FE

La création d'un poste supplémentaire de Conseiller en Prévention des Risques Professionnels a permis d'augmenter, pour la 4^{ème} année consécutive, le nombre de Fiche d'Entreprise (FE) réalisées portant le chiffre à 607 en 2025. Le nombre d'entreprises adhérentes bénéficiant d'une FE à jour progresse également de plus de 4% en un an.

On observe cependant, que malgré l'obligation et les communications réalisées auprès des adhérents, peu transmettent au SPSTI leur DUERP.



Evolution du nombre de fiches de poste et de fiches d'entreprise réalisées entre 2019 et 2025



Répartition du nombre d'AMT par typologie en 2025

LES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

Une partie de l'activité des psychologues du travail s'oriente vers des entretiens individuels après orientation du médecin du travail ou de l'infirmière santé travail. Les principaux motifs d'orientations sont liés à des situations d'épuisement professionnel pouvant être issus de contextes de réorganisations, réductions d'effectifs et l'émergence de conflits.

Les difficultés rencontrées par les adhérents les conduisent à solliciter notre équipe sur des accompagnements collectifs tels que des diagnostics risques psychosociaux et des sensibilisations sur cette même thématique à destination des équipes encadrantes.



590

entretiens de consultation
soit + 65% de dossiers supplémentaires



178

employeurs
concernés



33

AMT pour 31
adhérents bénéficiaires

LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE



498

orientations vers des acteurs du maintien en emploi*, dont 93 vers la CME



4 663

visites de reprise ou de pré-reprise



14%

des visites effectuées ont fait l'objet d'un aménagement de poste

La loi du 2 août 2021 fait de la lutte contre la désinsertion professionnelle un axe majeur de la prévention. Tout salarié peut être confronté à des aléas de santé (maladie, accident, handicap...) impactant son activité. La prévention de la désinsertion professionnelle agit en amont et va au-delà du seul maintien dans emploi.

LA CELLULE DE MAINTIEN EN EMPLOI



55

demandes traitées



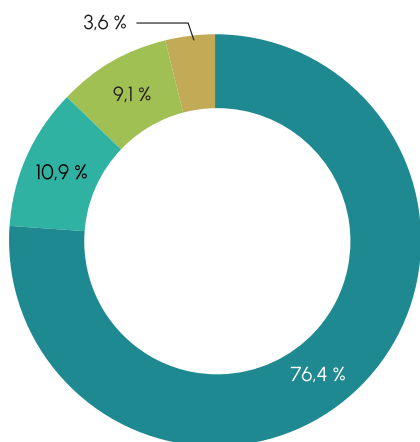
68

mobilisations de partenaires

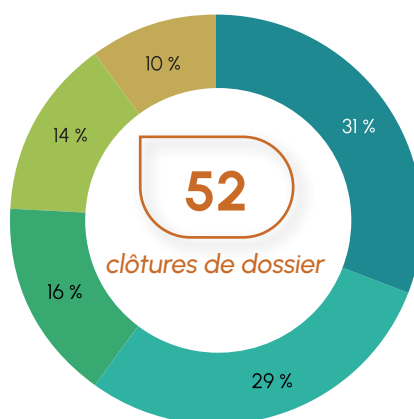
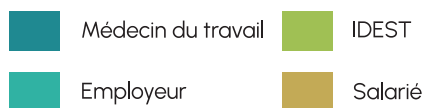


44

adhérents sensibilisés lors de 2 réunions d'information



Répartition des sollicitations de la CME en 2025



Répartition des suites à la sortie de l'accompagnement par la CME STDV en 2025



La Cellule de Maintien en Emploi ce sont également des rencontres et des actions terrain permettant de développer un réseau de partenaires et d'évoquer la prévention de la désinsertion professionnelle au plus près des besoins :

- ANDRH Drôme Ardèche
- Service LINA France Travail
- Assistantes sociales de la CARSAT
- Directrice du CIBC Valence
- CPTS Solidar
- MIFF et CIDFF Valence
- MESSIDOR
- RRH en formation de l'ECEMA

LE SERVICE SOCIAL

L'intervention d'une Assistante sociale au sein du service est effective depuis juin 2024. En 2025, son intervention a été augmentée, passant de 1 journée par semaine à 2 jours.

Elle intervient à titre d'expert auprès des médecins du service de santé au travail, des infirmières et de la coordinatrice de la Cellule Maintien dans l'Emploi, à leurs demandes, sur des situations de salariés relatives à des problèmes d'altération de la santé pouvant entraîner des répercussions sociales et/ou professionnelles.



196

salariés suivis soit 157
nouveaux dossiers



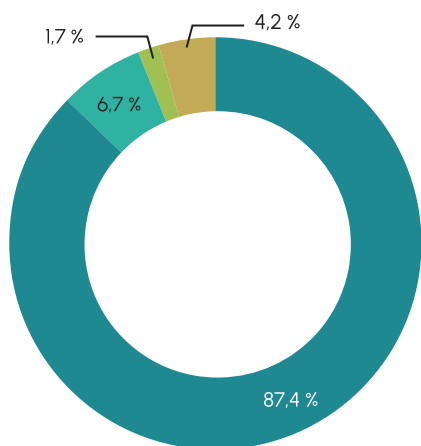
2 092

actions
d'accompagnement

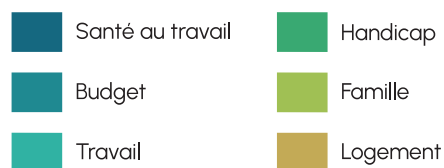
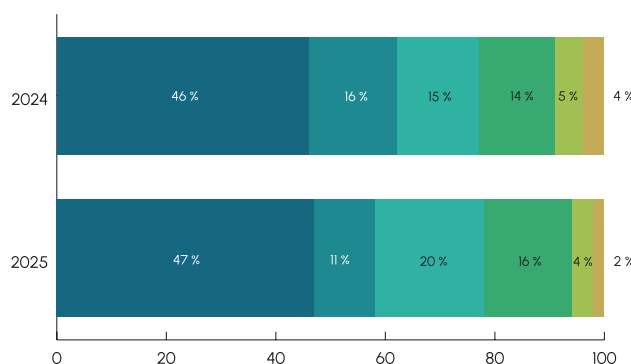


194

entretiens
en présentiel

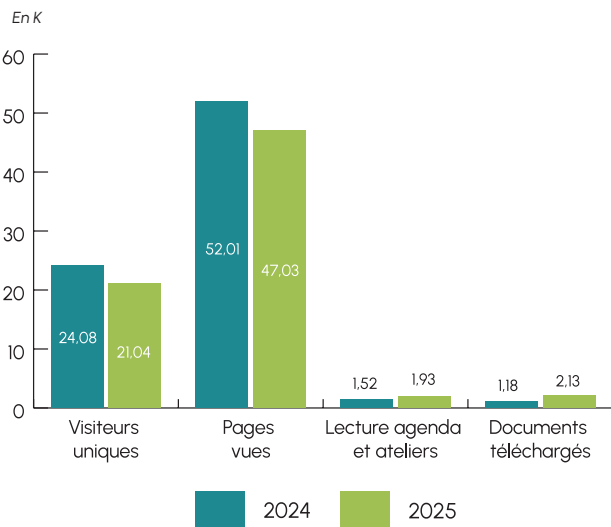


Répartition des types d'intervention auprès des partenaires pour les suivis de dossier en 2025

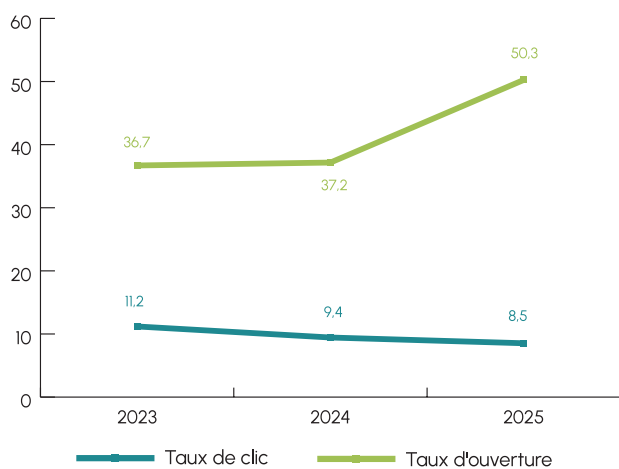


Evolution de la répartition du nombre de demandes par domaine d'intervention en 2024 et 2025

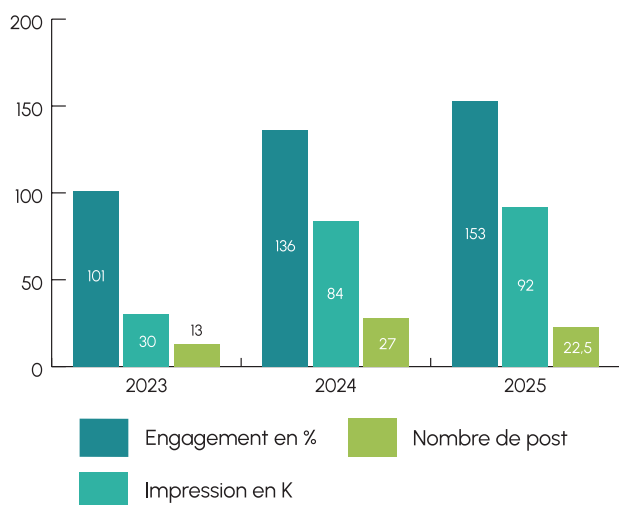
LA COMMUNICATION



Evolution de la consultation du site internet en 2024 et 2025



Evolution du taux d'ouverture et du taux de clic des newsletters et mailing entre 2023 et 2025



Evolution de la croissance de la page LinkedIn entre 2023 et 2025

En 2025, la communication s'est renforcée, faisant de cette année une période riche en projets digitaux, print et événementiels. De nombreux supports ont ainsi été développés pour améliorer l'information auprès des adhérents, de leurs salariés, mais aussi en interne, afin de mieux accompagner les collaborateurs dans leurs missions.

Par ailleurs, les différents événements menés ont permis de participer activement à la valorisation du service et plus largement de la prévention et de la santé au travail auprès d'acteurs locaux et nationaux clés.



DES SUPPORTS CLAIRS EN EXTERNE ET EN INTERNE

- 6 supports créés ou remis à jour
- 1 kit dédié à l'animation 1/4h sécurité créé en collaboration multi-partenaire
- 12 articles de blog (+2 par rapport à 2024)
- Tournage et montage de 3 vidéos autour du maintien en emploi (outils et témoignages)
- Refonte des fiches danger pour l'animation du DUERP



DES EVENEMENTS POUR SENSIBILISER

- Rencontre Santé-Travail 2025
- Journée santé-prévention intérimaires
- Bus du Coeur des femmes,
- Rencontres adhérents autour du maintien en emploi et de la santé mentale du dirigeant

REJOIGNEZ-NOUS SUR LINKEDIN !

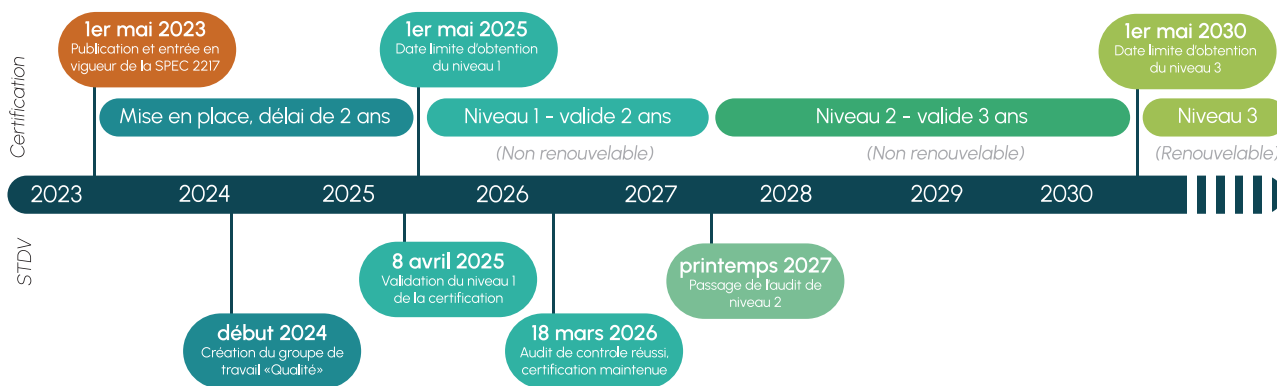
Scannez le QR Code et suivez notre page LinkedIn afin de bénéficier de toutes les informations sur votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises : articles, veille, supports de prévention, dates des prochains ateliers et rencontres...



DÉMARCHE QUALITÉ

L'année 2025 marque une étape structurante dans le déploiement du management de la qualité au sein de STDV. Initié en avril 2024, le projet de service qualité s'est concentré en priorité sur la mise en conformité avec les exigences de la SPEC 2217.

Au terme de cette première année de déploiement, STDV a obtenu, le 8 avril 2025, la validation du niveau 1 de la certification de service, dans le respect des délais réglementaires. Cette réussite témoigne de l'implication des équipes et de la structuration progressive des pratiques.



Dans la continuité, les travaux se sont orientés vers la pérennisation avec l'audit de suivi et le lancement du niveau 2 de la SPEC 2217 à l'horizon du printemps 2027. Cela s'est traduit par la pérennisation d'indicateurs de suivi des missions de l'offre socle, permettant de renforcer le pilotage de l'activité. Par ailleurs, une attention particulière a été portée à l'harmonisation des pratiques, notamment à travers le déploiement de guides de saisie et d'utilisation du logiciel métier, favorisant une meilleure traçabilité des actions réalisées.

L'audit de suivi réglementaire est une étape clé du dispositif de certification qui vise à s'assurer, du maintien de la conformité aux exigences, de leur appropriation par les équipes dans une dynamique d'amélioration continue. À ce titre, STDV a validé son audit de suivi le 18 avril 2026.



8
nouvelles
procédures



13
nouvelles
instructions



28
nouveaux
documents



6
guides

PROTECTION DES DONNÉES

Aujourd'hui accompagnée, l'association est engagée, depuis 2022 dans une démarche de mise en conformité de ses documents et de ses process.

Conformément à la réglementation RGPD en vigueur et aux directives de la CNIL, nous veillons à ce que chaque étape, de la collecte à l'archivage, respecte scrupuleusement les principes de confidentialité, de pertinence, et de sécurité des données. En 2025, plus de 40 éléments de conformité ont été rédigés par les équipes supports.



24
fiches de traitement
(+ 6 par rapport à 2024)



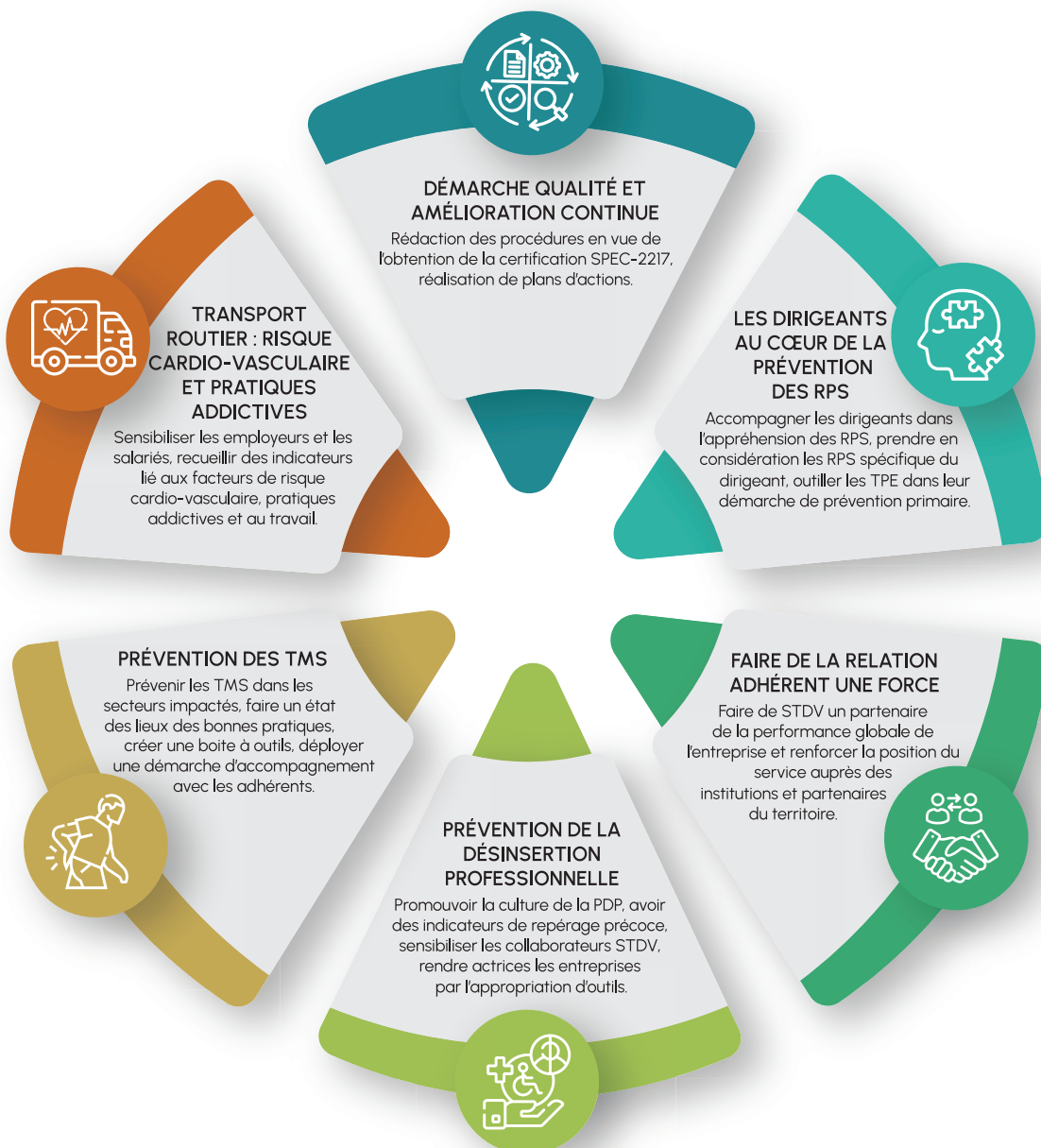
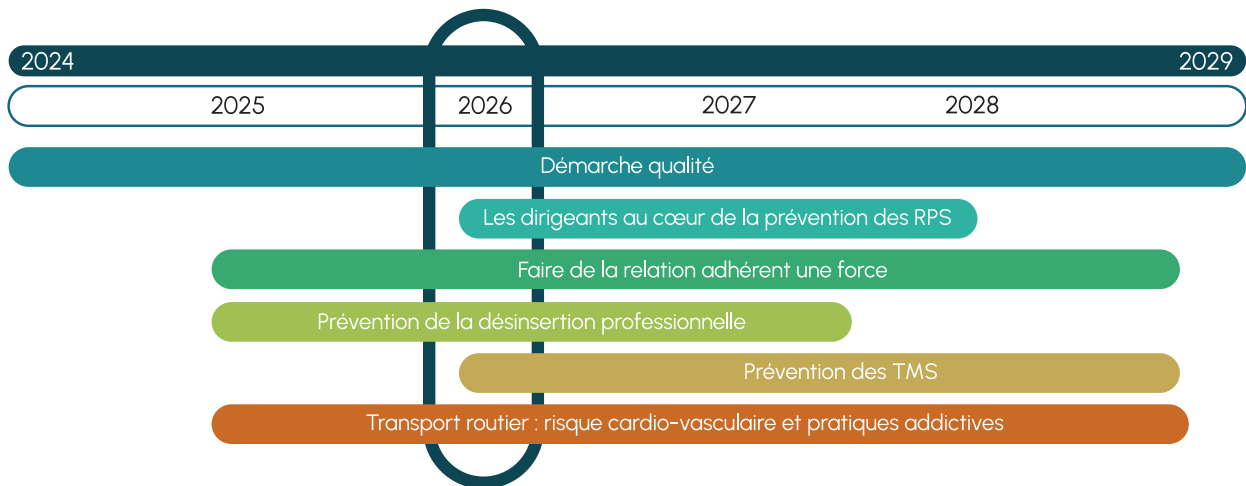
5
AIPD initiés



8
consultations DPO
(100 % en interne)

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE SERVICE

En 2025, les projets de service ont pris la pleine mesure de leurs actions. Néanmoins face à divers difficultés d'appropriation et de déploiement, il a été décidé unanimement et en concertation avec les membres de la CMT de clôturer le projet de service QVCT.





Démarré en 2024, le **projet de service qualité** s'est réuni à huit reprises. Les deux premières réunions ont été consacrées à la préparation de l'audit de certification, réalisé avec succès fin mars 2025. À la suite de l'obtention de cette certification, les travaux du groupe se sont poursuivis avec un double objectif : préparer l'audit de suivi et anticiper le passage au niveau 2 de la certification. Dans ce cadre, une attention particulière a été portée à la définition et au choix d'indicateurs de suivi pertinents, nécessaires au pilotage et à l'amélioration continue du service.



Un démarrage du **projet autour des RPS du dirigeant** était prévu pour 2026. Des changements au sein du groupe projet et du service ne permettent pas, pour l'heure, d'envisager un démarrage sur cette année.



Lancé en février 2025, le **projet de service relation adhérents** vise à enrichir les relations entre le SPSTI et les adhérents ainsi que renforcer la connaissance de l'offre socle auprès des différents interlocuteurs internes et externes.

En 2025, les travaux ont notamment porté sur le déploiement d'un questionnaire de satisfaction adhérent (rédaction, choix et paramétrage de l'outil d'administration, validation en CMT.)

Après une phase de test, l'enquête a été diffusée à partir du 4 novembre 2025 jusqu'à la fin de l'année. En parallèle, des partenaires institutionnels potentiels ont été identifiés.

En 2026, les actions se concentreront sur le dépouillement des résultats, l'exploitation des enseignements issus de l'enquête et des échanges avec les représentants métiers ainsi que la standardisation des messages autour de l'offre socle.



Lancée le 18 janvier 2024, la démarche de **prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)** s'inscrit dans une approche de prévention primaire en lien avec la CME. Les premiers travaux ont permis de définir plusieurs axes : la création d'outils et de procédures, la réalisation d'un état des lieux des situations à risque chez les salariés en milieu de carrière afin de mieux cibler les actions, ainsi que le développement d'un outil de repérage des salariés exposés. Des actions de sensibilisation sont également envisagées, notamment autour de la visite de mi-carrière. Un travail préparatoire a conduit à la réflexion concernant cinq quiz thématiques et d'un support ludo-pédagogique. En 2025, le quiz multi-thèmes a fait l'objet d'un premier test au format papier, destiné aux salariés et employeurs, avec une diffusion prévue en salle d'attente et en ligne afin d'identifier les besoins d'information. En 2026, au regard des premiers résultats recueillis, l'objectif est de déployer cet outil et d'orienter les futures actions de sensibilisation.



Dans le cadre du **projet de service TMS** en maroquinerie, une première étape a consisté à aller à la rencontre des entreprises adhérentes ciblées.

Ces échanges ont permis d'administrer un questionnaire construit par le groupe projet afin de mieux connaître leur niveau de maturité sur la prévention des TMS, leur organisation, les actions déjà mises en place et leurs attentes sur ce sujet. Ce travail de terrain a été essentiel pour poser un diagnostic partagé et identifier des axes d'accompagnement concrets que notre service de prévention et de santé au travail pourra proposer.

Afin de restituer ces résultats et de poursuivre la dynamique engagée, un webinar est prévu début 2026. Il permettra de présenter le diagnostic aux entreprises concernées et de recueillir leurs besoins sur les axes d'accompagnement identifiés. Le premier semestre sera dédié à la construction des supports nécessaires pour répondre aux sollicitations des entreprises et permettre le déploiement des actions dès le second semestre.



Démarrée en mars 2024, **l'action autour du risque cardio-vasculaire** s'est structurée autour de 6 réunions de travail en 2025. Ces travaux ont permis d'élaborer un questionnaire à destination des chauffeurs routiers, administré lors de la visite d'information et de prévention. Celui-ci explore les conditions de travail, l'hygiène de vie et les consommations. Déployé à partir d'octobre 2025, il a permis de recueillir 30 réponses sur les trois derniers mois de l'année.

En parallèle, un second questionnaire, co-construit avec les CPRP, a été élaboré pour enrichir la fiche d'entreprise. L'ensemble de ces données vise à renforcer les actions de sensibilisation et à améliorer la qualité de vie au travail des chauffeurs.

ENGAGEMENTS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



3

conventions de partenariat

En 2025, STDV a franchi une nouvelle étape dans le développement de ses coopérations territoriales en initiant trois conventions de partenariat structurantes. Une dynamique inédite pour notre service, qui ne comptait jusqu'alors aucun partenariat conventionné de cette nature.

Ces collaborations, conclues avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne Rhône-Alpes, le FASTT et l'OPPBTB Auvergne Rhône-Alpes, traduisent une volonté forte : unir les expertises au service de la prévention des risques professionnels, de la santé au travail et du maintien en emploi sur notre territoire.

À travers ces conventions, STDV affirme son rôle d'acteur de proximité et de coordination, capable de construire des réponses adaptées aux réalités des entreprises, des salariés et des publics spécifiques.

Sensibilisation des futurs chefs d'entreprise artisanale, accompagnement des travailleurs intérimaires fragilisés dans leur parcours professionnel, ou encore actions ciblées auprès des entreprises du BTP : ces partenariats permettent de renforcer l'impact de nos actions de terrain et de développer des initiatives communes concrètes et durables.

Cette dynamique partenariale marque une orientation stratégique forte pour les années à venir. En effet, STDV entend poursuivre et amplifier cette démarche en développant de nouvelles coopérations avec les acteurs institutionnels, les branches professionnelles et les partenaires du territoire, afin de construire collectivement une culture de prévention toujours plus accessible, opérationnelle et innovante.

De gauche à droite :
1- Johan PILLON, Délégué territorial du FASTT et Nadia PAVAT, Directrice STDV
2- Nadia PAVAT, Directrice STDV et Catherine DEVIDAL, Directrice d'agence de l'OPPBTB Auvergne Rhône-Alpes - Nathalie BELMONTE, Présidente STDV et Frédéric REGNIER, Président de la CMA Drôme



LEXIQUE

- **AG** : Assemblée générale
- **AIPD** : Analyse d'impact à la protection des données
- **AMT** : Action en milieu de travail
- **ANDRH** : Association nationale des directeurs de ressources humaines
- **AURA** : Auvergne Rhône-Alpes
- **BTP** : Bâtiment et travaux publics
- **CA** : Conseil d'administration
- **CARSAT** : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
- **CDD** : Contrat à durée déterminé
- **CDI** : Contrat à durée indéterminé
- **CFDT** : Confédération française démocratique du travail
- **CFE-CGC** : Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres
- **CFTC** : Confédération française des travailleurs chrétiens
- **CIBC** : Centre interinstitutionnel de bilans de compétences
- **CIDFF / MIFE** : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
- **CMA** : Chambre de métiers et de l'artisanat
- **CME** : Cellule de maintien en emploi
- **CMT** : Commission médico-technique
- **CNIL** : Commission nationale de l'informatique et des libertés
- **COPIL** : Comité de pilotage
- **CPME** : Confédération des petites et moyennes entreprises
- **CPOM** : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- **CPRP** : Conseiller en prévention des risques professionnels
- **CPTS** : Communauté professionnelle territoriale de santé
- **CSE** : Comité social et économique
- **CSSCT** : Commission santé, sécurité et conditions de travail
- **DATR** : Directement affecté à des travaux sous rayonnement
- **DPO** : Délégué à la protection des données
- **DUERP** : Document unique d'évaluation des risques professionnels
- **ECEMA** : Ecole de commerce et management
- **EMA** : Examen médical d'aptitude
- **ERB** : Entreprises Romans Bourg-de-Péage
- **ETP** : Équivalent temps plein
- **FASTT** : Fonds d'action sociale du travail temporaire
- **FDS** : Fiche de données de sécurité
- **FE** : Fiche d'entreprise
- **FFB** : Fédération française du bâtiment
- **FO** : Force ouvrière
- **IDEST** : Infirmier diplômé d'état en santé travail
- **IPRP** : Ingénieur en prévention des risques professionnels
- **IRDP** : Indice de risque de désinsertion professionnelle
- **IS** : Impôts sur les sociétés
- **MEDEF** : Mouvement des entreprises de France
- **OPPBTB** : Organisme professionnel prévention bâtiment travaux
- **ORL** : Oto-rhino-laryngologiste
- **PAE** : Procédure d'autorisation d'exercice
- **PDP** : Prévention de la désinsertion professionnelle
- **PDS** : Projet de service
- **PME** : Petite et moyenne entreprise
- **RGPD** : Règlement général sur la protection des données
- **RPS** : Risques psychosociaux
- **RRH** : Responsable des ressources humaines
- **RST** : Rencontres santé travail
- **SPEC-2217** : Référentiel de certification des SPSTI
- **QVCT** : Santé & qualité de vie et conditions de travail
- **SIA** : Suivi individuel adapté
- **SIG** : Suivi individuel général
- **SIR** : Suivi individuel renforcé
- **SPSTI** : Service de prévention et de santé au travail interentreprises
- **STDV** : Santé Travail Drôme Vercors
- **TMS** : Troubles musculo-squelettiques
- **TPE** : Très petite entreprise
- **U2P** : Union des entreprises de proximité
- **VIP** : Visite d'information et de prévention



Services médicaux

50 Quai Pied Gai
26400 CREST

04.75.25.26.44

Services administratifs et médicaux

10 Rue de Gillière - Z.I. Les Allobroges
26100 ROMANS-SUR-ISÈRE

04.75.70.70.20
accueil@stdv.fr

Services médicaux

9 Rue Antoine Lavoisier
26240 SAINT-VALLIER

04.75.23.02.06

